

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mercredi 28 Septembre 2011 à 20 heures

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Viré sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT.

Etaient présents : Mmes Patricia CLEMENT, Jacqueline CANITROT, Marie Thérèse DREVET, Michelle TROUSSEAU, Monique GUICHARD, Bernadette CHEVALIER et Mrs Gérard PENOT, Albert GOYARD, Gilbert GUILLET, Gilbert MORNAND, Jean Pierre CHERVIER, Claude GAUDILLERE, François DEDIENNE, François CHEVALIER, Daniel CONRY, Robert LAFARGE, François ROUGEOT, Marc DUMONT, Bernard ROBELIN, Richard PHILIPPON, Yves PERRIN, Daniel DUBOIS, Nicole COULON, Jean Pierre CORSIN, François DROIN

Etaient excusés : Mme Françoise BUE, Mrs Michel BALDASSINI, Jean Christian PRUDENT, Henry LE GRAND DE MERCEY, Jean Paul SURGAND, André PEULET, Jean Maurice DAILLY

1 - Lecture du compte rendu du Conseil Communautaire du 2 Août 2011

Le compte rendu du Conseil de Communauté du 2 Août 2011 est approuvé à l'unanimité. En complément du compte rendu, Mme CLEMENT précise que l'Office de Tourisme a prévu de consacrer un article au restaurant « Le Relais de Montmartre » qui a obtenu le prix de l'Oenotourisme 2011.

2 – Déchets

Point sur le Programme Local de Prévention

Le Comité de suivi s'est réuni le 8 Septembre dernier, un comité de pilotage est programmé le 14 Octobre 2011 à 9 h 30 à Lugny. Mme Bérénice ANDRE présentera les résultats du diagnostic réalisé durant la première année du programme, elle exposera les actions qui seront mises en place durant les 4 prochaines années afin de réduire les tonnages des déchets de 7%.

Rapport annuel sur le prix et la qualité des déchets :

Le rapport est distribué à chacun des membres présents. Mr ROBELIN commente le document.

Modification Contrat avec « Le Relais Bourgogne » :

Les membres du Conseil décident de ne pas renouveler la convention du 14 Décembre 2006 avec le Relais Bourgogne. Celle-ci prévoyait le versement par la collectivité d'une somme annuelle de 2 000 € HT. Or, à ce jour, Le Relais propose le développement de la collecte sélective des Textiles, Linge de Maison et Chaussures à titre gratuit.

Exonération de la taxe des ordures ménagères en 2012 :

Le conseil approuve, après modification la liste des entreprises exonérées de taxe ordures ménagères en 2012.

3 – Festival des Musiques Rares

Bilan saison 2011 :

826 spectateurs ont assisté au 8^e Festival des Musiques Rares. Le bilan financier laisse apparaître une participation de la Communauté de Communes à hauteur de 9 209,75 € (Budget prévu 9 450 €). Les élus constatent que les concerts les plus « populaires » sont ceux qui attirent le public le plus nombreux.

Mme CLEMENT fait part de remarques qui lui ont été formulées au sujet de la proposition des concerts. A ce jour, rien n'est dédié aux jeunes.

La Présidente qui a rencontré Mr AMIOT fait la proposition suivante : conserver le Festival des Musiques Rares qui pourrait comprendre 7 concerts et organiser 2 concerts totalement distincts du Festival : 1 concert serait plutôt dédié aux jeunes et 1 second plus populaire. Ces derniers seraient confiés à un prestataire. Les élus donnent leur accord.

4 – La Maison de Tourisme

Bilan saison touristique 2011 :

De nationalité Française, Néerlandaise, Belge, allemande ou Française, 80 personnes se sont rendues au chalet de l'Office de Tourisme durant les deux mois d'ouverture. 20 % des demandes concernaient la location de vélo ou la voie bleue et les chemins de randonnée. 26 vélos ont été loués.

Pour la prochaine saison touristique, Mathilde NIEUL estime qu'il serait opportun de revoir la signalétique qui a fait défaut cette année.

Avancement du dossier :

L'Apave a rendu le rapport de contrôle après vérification de l'Avant Projet Définitif. Ce document est indispensable au dépôt du permis de construire. Une observation a été émise quant au nombre de personnes pouvant être accueillies simultanément dans le bâtiment, celui-ci ne pourra pas excéder plus de 141 personnes, soit environ 50 au premier étage où sera situé l'office et 91 au rez de chaussée.

Le conseil approuve à l'unanimité ce rapport de contrôle, ce qui permet à l'architecte de déposer dès à présent, le permis de construire.

Maîtrise d'oeuvre :

A l'unanimité, le conseil donne son accord pour que soit engagé immédiatement le marché de maîtrise d'œuvre.

5 – Indemnité de Conseil allouée à Mme MALATERRE

Le Conseil accepte d'octroyer l'indemnité de Conseil à Madame MALATERRE dans son intégralité.

6 – Avenant contrat Groupama

Mme CLEMENT est autorisée à signer l'avenant au contrat Groupama suite à sa mise à jour. Une économie annuelle de 523 € sera ainsi réalisée.

7– Point sur les services Enfance Jeunesse

Garderies périscolaires : Mme CLEMENT et Mr DEDIENNE ont rendu visite aux différentes garderies scolaires. Les taux d'encadrement sont respectés. Un problème sur Clessé a été identifié, une famille souhaiterait que ses enfants accomplissent leurs devoirs durant le temps de la garderie. Mme CLEMENT verra ce problème avec Mme Lopez.

Multi Accueil et Micro Crèche : Les deux structures ont connu des changements de personnel à la rentrée puisque deux agents ont quitté la Micro Crèche et le Multi Accueil pour se rapprocher de leur domicile.

Service Enfance Jeunesse : Mme CLEMENT souhaiterait confier à Michaël RAMALHOSA un nouveau projet consistant à mettre en place des échanges avec la commune du jumelage, Quiliano. Les élus donnent leur accord. Elle précise que le collège de Lugny propose dorénavant l'étude de l'Italien aux élèves.

Relais Assistantes Maternelles : Les élus félicitent les responsables du Relais Assistantes Maternelles et du Multi Accueil pour la réalisation de leur « petit journal ».

8 – Questions diverses

Bulletin de fin d'année : D'un commun accord, les membres du Conseil décident qu'un bulletin de fin d'année soit réalisé.

Demande de Mr Anthony LARGE : Mme CLEMENT lit le courrier de Mr LARGE qui sollicite le renouvellement du bail de location d'un terrain de la zone artisanale. Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, donne son accord.

Garderie périscolaire : Mme DREVET demande des précisions sur les « douchettes » des garderies périscolaires. L'animatrice scanne à l'arrivée et au départ des enfants le code barre qui leur a été attribué. Cela permet d'être très précis pour établir les factures en fin de mois.

Dojo : Mr ROUGEOT rappelle qu'il avait été demandé si la salle de musculation du dojo pouvait être agrandie. Le club house étant peu utilisé, Mr PEULET sera chargé d'étudier la question avec le Tennis de Table du Haut Mâconnais.

Taxe de séjour : La Préfecture a sollicité le retrait d'un article du règlement de la taxe de séjour, objet de la délibération du 02 août 2011, concernant la « Taxation d'office » en cas de non déclaration par un hébergeur. Les élus acceptent à l'unanimité le retrait de la mention qui n'a aucun impact sur les barèmes et conditions de perception de la taxe de séjour.

Passages protégés : A l'interrogation d'un élu, il est confirmé que dorénavant, l'entretien des passages protégés sur les routes départementales revient aux communes.

Prévention routière : Mr CHERVIER a apprécié l'exercice de mise en situation d'urgence organisée dans le cadre de la Prévention Routière au Collège Victor Hugo à Lugny.

Site internet : La mise en route des sites internet des communes est effective.

Prochain Conseil de Communauté : Mardi 08 Novembre 2011 à 20 h à Lugny.

Patricia CLEMENT
Présidente